

SAIDA

Des opérateurs économiques du secteur agricole dénoncent la concurrence déloyale

Dans une pétition signée par une dizaine de chefs d'entreprise, artisans et autres opérateurs économiques du secteur agricole et dont une copie nous a été remise il y a quelques jours, les intéressés dénoncent catégoriquement la concurrence déloyale, frauduleuse et perfide de la part d'autres agents économiques installés toutefois hors du territoire de la wilaya de Saïda. En effet, ces opérateurs économiques font remarquer dans leur pétition que le ministère de l'Agriculture avait pourtant

notifié à ses subordonnés, le DSA en l'occurrence, de faire répertorier les entreprises, artisans et tout opérateur économique, installés sur le territoire de la wilaya en vue de prendre en charge les actions et opérations des travaux de sols, d'équipements d'irrigation, d'économie d'eau et puis les acquisitions de plants et semences.

Ces agents économiques se réfèrent toutefois à la note du MADR n°000309 du 29/02/2001.

"Après avoir investi tant de millions de dinars dans l'acquisition du matériel

agricole, notamment les équipements d'irrigation comme les pompes immergées afin de participer à la réalisation des actions et opérations entrant dans le programme de développement du secteur agricole, d'autres, malhonnêtes, soldisant fournisseurs hors wilaya, vendent leur camelote en cassant les prix et ce, grâce à la complicité des uns et le consentement des autres", nous a déclaré l'agent économique O. A.

Contacté, le DSA nous a indiqué que la note en question devrait être res-

pectée et que les agents économiques installés dans le territoire de la wilaya de Saïda doivent être privilégiés ne serait-ce qu'en raison du recouvrement fiscal qui fera bénéficier la trésorerie de la wilaya. Cela dit, les pétitionnaires interpellent également les autres institutions et services techniques (hydrauliques, travaux publics, etc.), à concourir pour une normalisation juste et équitable des actions standardisées.

Abdelkader Oudjedi

LE 28 JANVIER 1958 ETAIT GUILLOTINE LE CHAHID

ALI CHERIF CHRIET

Sig se souvient

Sur initiative de la wilaya de Mascara et de l'Organisation nationale des moudjahidine, la commémoration a eu lieu ce jeudi dans la cité des Olives, avec exposition de photos et documents historiques au siège de la kasma de l'ONM, en présence de nombreux moudjahidine venus des quatre coins de la wilaya.

Plus tard, aura lieu le recueillement devant la stèle commémorative inaugurée pour la circonstance et portant les noms de nombreux martyrs.

Ali Cherif Chriet est né le 6 août 1931 dans le quartier populaire et populaire de Medina-Djadida, dans la ville de Sig. Il était le quatrième d'une famille modeste composée de sept enfants et d'un père commerçant. Il fit des études primaires pendant quatre ans avant de rejoindre les rangs des Scouts musulmans algériens. Il exercera par la

suite comme mécanicien avant de rejoindre le bâtiment. Il s'installa alors à Oran, dans le quartier d'El Hamri, où il fréquentera les militants de la cause nationale, convaincu que la lutte armée était la seule voie pour aboutir à l'indépendance. Il fut désigné comme responsable des actions des fidayine et sera membre du CRUA et programmera avec ses compagnons une action contre une caserne, située dans le quartier Eckmuhl, dans la nuit du 1^{er} novembre 1954. Pour mener cette offensive, ils durent emprunter un taxi appartenant à un juif nommé Azoulai. Mais sur l'itinéraire les menant vers leur objectif, celui-ci eut des soupçons et le responsable de cette opération fut contraint de l'éliminer afin que la mission ne soit dévoilée. Il fut le premier, selon les témoignages, existant au niveau de l'ONM à avoir tiré le coup

de feu en cette nuit de novembre. Malgré cela, il parviendra à l'objectif ciblé mais le stock de munitions avait été transféré ailleurs. Il rejoindra avec ses compagnons Ghar Boudjelida, qui était le poste de commandement.

Ce n'était que partie remise, puisque le lendemain (2 novembre), il fut chargé de la chahid Ahmed Zabana de prendre contact directement avec le membre en charge d'incendier un dépôt de carburant dans la ville d'Oran.

Malheureusement, il fit l'objet d'une dénonciation et sera arrêté par les autorités coloniales à El Hamri le 11 novembre. Il sera torturé et subira les pires sévices. Le 18 décembre 1955, il comparaitra avec ses compagnons devant le tribunal militaire d'Oran, avec une volonté et une foi inébranlables déclarant que le verdict qui allait être prononcé à son encontre lui importait peu, et ce,

malgré la présence de son avocat. Se tournant alors vers l'épouse de Azoulai, il déclarera : "Si ma mort peut vous faire retrouver le sourire et apaiser votre douleur, je l'accepte."

Il était jugé ce jour-là comme étant le cerveau et la tête pensante des actions menées par les fidayine et la peine de mort sera alors prononcée.

Il rejoindra sa cellule enchaîné. Le 28 janvier 1958, rejoignant le lieu où il devait être exécuté, il dira : "Oui j'ai passé deux ans et demi enchaîné dans ma cellule attendant la mort d'un moment à l'autre et personne parmi vous ne peut ressentir ceci comme le ressentent mes frères moudjahidine qui ont pris les armes pour défendre une cause juste et seule m'importe la réussite de la Révolution." Il sera le dernier chahid à être exécuté par la guillotine.

M. Meddeber

SIDI-BEL-ABBES

Une enseignante sauvagement agressée

Au cours de la semaine dernière, une enseignante, la nommée F. S., âgée d'une quarantaine d'années, a été sauvagement agressée en son domicile. Selon les informations recueillies sur place, la victime, divorcée et mère de trois enfants, venait de pénétrer dans son appartement situé dans la cité

Cnep (Sorecor) aux environs de 10 heures — ses enfants étaient à l'école — lorsqu'une personne de sexe masculin, la tête recouverte d'un bonnet et les mains enveloppées de sachets en plastique tenant dans chaque main une arme blanche dont un marteau, a surgi de la salle de bains où il s'était caché

et lui assena un coup violent à la tête. Blessée, la femme a pu heureusement fuir en sortant de l'appartement dont la porte n'était pas verrouillée avant de s'écrouler sur le seuil, situation qui a profité à son agresseur qui s'est volatilisé. Ce sont les voisins qui ont évacué la victime vers les UMC du CHU de Sidi-

Bel-Abbès. La blessure causée à la victime a nécessité plusieurs points de suture. Elle aurait reconnu son agresseur il s'agit de son mari avec lequel elle était divorcée depuis près de deux ans, mais l'époux a nié catégoriquement les faits. Une enquête a été ouverte.

A. M.

RELIZANE

Sonelgaz : 30 milliards de centimes à recouvrer

Le montant global des créances que détient la Sonelgaz auprès des collectivités locales, entreprises et autres particuliers s'élève, selon une situation arrêtée au 31 décembre dernier, à près de 30 milliards de centimes. Dans une déclaration récente d'un responsable de cet organisme, certaines communes viennent en première position en cumulant une dette de 20 milliards de centimes suivies de certaines sociétés et de citoyens qui, pour des raisons socioéconomiques, n'ont pu s'acquitter de leurs redevances totalisant 10 milliards. Devant cet état de fait, non sans retombées néfastes sur le fournisseur d'énergie électrique, les contrevenants ont été à maintes reprises sommés de régulariser leur situation, en vain.

Les facilités de paiement qui leur ont été accordées à titre exceptionnel n'ont pu aboutir, ce qui incite les services de la Sonelgaz à prendre des sanctions en supprimant des compteurs avant de procéder à des coupures mais cela ne s'avère toujours pas efficace dans la mesure où certains mauvais payeurs recourent à des pratiques frauduleuses en effectuant purement et simplement des branchements illicites ou en sautant carrément le plombage des compteurs.

Il est à rappeler que plusieurs dossiers sont en cours de traitement au niveau de la justice pour différentes causes (fraudes, chèques impayés, litige de créances...), indiquera la même source.

Un réseau de malfaiteurs neutralisé

Quatre membres, tous repris de justice, parmi eux deux mineurs répondant aux initiales C. M. 22 ans, G. A. 22 ans, B.B. 16 ans et B.H. 17 ans, d'un réseau spécialisé dans le vol ont comparu en fin de semaine devant le magistrat instructeur près le tribunal d'Ammi Moussa (wilaya de Relizane) pour répondre des principaux chefs d'accusation d'association de malfaiteurs et de vol qualifié, où ils ont été placés en détention préventive, selon une source généralement bien informée. Le réseau a été neutralisé mardi dernier par les éléments de la sûreté de daïra d'Ammi Moussa. Toujours selon la même source, ces quatre malfaiteurs faisaient régner la peur et l'insécurité à Ammi Moussa.

A. Rahmane

MOHAMMADIA/FETE DES ORANGES

Sur fond de déficit en eau

La cité des Oranges a célébré l'événement durant les journées des 27 et 28 janvier. A travers les stands des producteurs visités par le wali de Mascara, une seule doléance revenait : "Le barrage et de l'eau rien que de l'eau." Parmi la foule, un citoyen lancera : "L'orange est plus chère que la banane." Durant la campagne 2003-2004, la production globale du périmètre agricole d'El-Habra a été de 46 465 q pour une douzaine de variétés d'agrumes environ. Les rendements des vergers ont chuté de 200 à 80 q à l'hectare.

Durant ces deux dernières décennies, la sécheresse a influé négativement sur le périmètre irrigué avec un déficit en eau d'irrigation. Et pour cause, le barrage de Fergoug est envasé à pratiquement 95 %, et toute concrétisation de programme de relance économique passe obligatoirement par sa réhabilita-

tion. Des mesures ont été annoncées et côté ANB (Agence nationale des barrages), l'on nous annonce que le curage de Oued Habra a déjà commencé depuis quelques jours. Sur le plan économique, la région jadis prospère et renommée pour ces agrumes sur le plan international a connu des mutations. C'est ainsi qu'après la sécheresse prolongée la ville de Mohammadia a vu beaucoup de citoyens abandonner la terre, notamment les jeunes et se tourner vers un marché devenu florissant, celui de l'électroménager.

Mohammadia est devenu un pôle régional de cette activité prospère avec une multiplication d'activités dans ce secteur et les prête-noms y sont légion comme en témoigne le nombre de commerces existant dans ce que l'on appelle communément "la rue de Marseille".

M. Meddeber